



17

La réintroduction de l'Ours dans les Alpes françaises *ou l'histoire d'une tentative avortée*

Georges EROME

Administrateur de la FRAPNA, mammalogiste, rédacteur de l'étude de faisabilité de la réintroduction de l'ours dans les Alpes française

Dans les années 1980/90 la sauvegarde de l'Ours en France nous a incité à lancer le débat sur la faisabilité de la réintroduction dans les Alpes françaises.

erome.prof@wanadoo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Colloque à Lyon les 10 et 11 février 2012

LES RÉINTRODUCTIONS Un atout pour restaurer les écosystèmes ?

Etude historique de la disparition

en collaboration avec Yves Vérilhac

et financée par le Secrétariat d'Etat à l'Environnement

Avant d'envisager toute réintroduction de l'ours une étude historique de son évolution spatio-temporelle sur l'ensemble du massif alpin s'avérait nécessaire. Nous l'avons conduite sur le dernier siècle de la présence ursine soit de 1840 à 1940.

Entre 1840 et 1870 (Figure 1)

L'espace couvert reste important.

L'espèce, commune dans le Vercors, les Bauges et Belledonne est toujours présente en Chartreuse (Massifs délimités en bleu sur la carte). Ailleurs on la retrouve çà et là, toujours ponctuellement : dans le massif du Mont Blanc, dans le massif Pelvoux/Ecrins et dans le Diois.

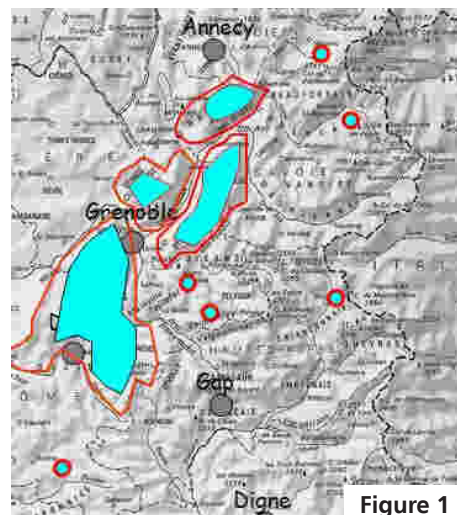


Figure 1

Entre 1870-1900 (Figure 2)

Trente ans après l'espèce a disparu de Chartreuse et sa répartition s'est fractionnée en Belledonne. Dans les points périphériques elle reste à peu près dans les mêmes zones y compris en Vanoise mais avec des micros populations. Dans le massif du Mont Blanc/Contamines le dernier ours est tué en 1886 et aux alentours de 1895 dans le Massif des Ecrins/Pelvoux.

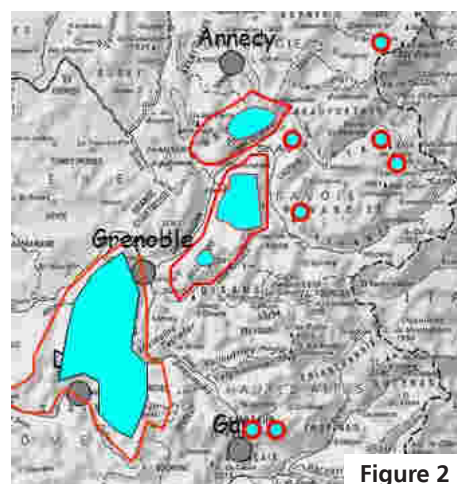


Figure 2

Entre 1900-1925 (Figure 3)

L'échéance approche. L'espèce ne survit plus que dans deux massifs Belledonne et Vercors La volonté d'exterminer la bête reste entière et on avait mis en évidence, à partir d'éléments collectés, qu'au moins 9 ours avaient été tués dans cette période en Belledonne/Lauzière.

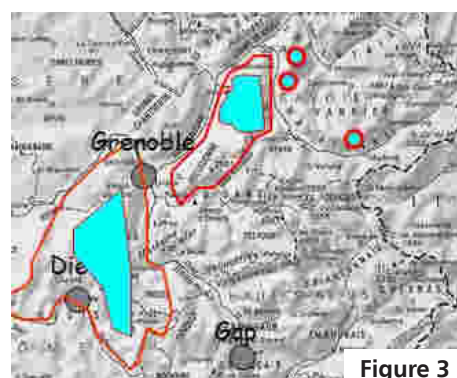


Figure 3

Après 1925 (Figure 4)

Le noyau de Belledonne s'éteint très vite avec deux seules observations en provenance du secteur de la Lauzière ; l'une vers Epierre en 1927, l'autre à Cellier vers Valmorel en 1929.

Le Vercors reste l'ultime bastion pour quelques années : la dernière observation remonte à 1937 à Saint martin en Vercors.

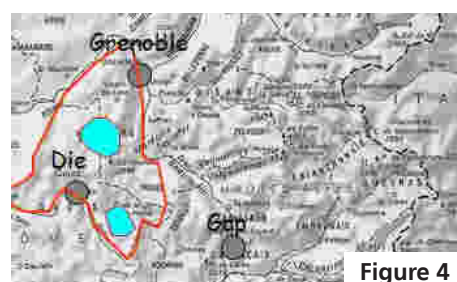


Figure 4

Etude de faisabilité

en collaboration avec JL Michelot

et financée par le Secrétariat d'Etat à l'Environnement et La Maison de Valérie, sponsor du Groupe Ours puis d'Artus

Cette étude constituait la deuxième étape du projet et en conditionnait sa poursuite. Nous en rappelons les principales conclusions :

«L'Ours brun (*Ursus arctos*) a disparu des Alpes françaises il y a environ 50 ans – (soit 1940-) du fait de la destruction volontaire de l'espèce par l'homme, avant même une réelle dégradation des milieux. L'étude historique de sa disparition a mis en évidence que l'espèce n'a possédé de véritables populations que dans quatre massifs boisés et humides des Alpes du Nord.

Aujourd'hui, la segmentation de la chaîne alpine par les voies de communication - on ne parlait pas de couloirs biologiques quand nous avons réalisé ce travail - rend difficile d'envisager une réintroduction dans sa plus grande partie, alors que la déprise rurale a diminué la pression sur certaines zones. Les Alpes du Nord, les plus favorables biologiquement sont les plus humanisées (ski,

villes,..) contrairement aux Alpes du Sud, plus sauvages, mais semble-t-il moins favorables en termes biologiques. Seul le Vercors / Diois présente à la fois une bonne capacité, un caractère sauvage par endroits et une surface importante (3000 km² avec possibilité d'extension).

Dans cet espace, les activités humaines : tourisme, élevage ovin, chasse (battues) et développement des routes forestières apparaissent comme les principaux facteurs limitants. Une expérience semble toutefois possible si un large consensus local et régional permet la modification ou l'adaptation de certaines de ces activités. Le retour de l'Ours dans le Vercors serait une contribution au sauvetage de l'espèce en France.»

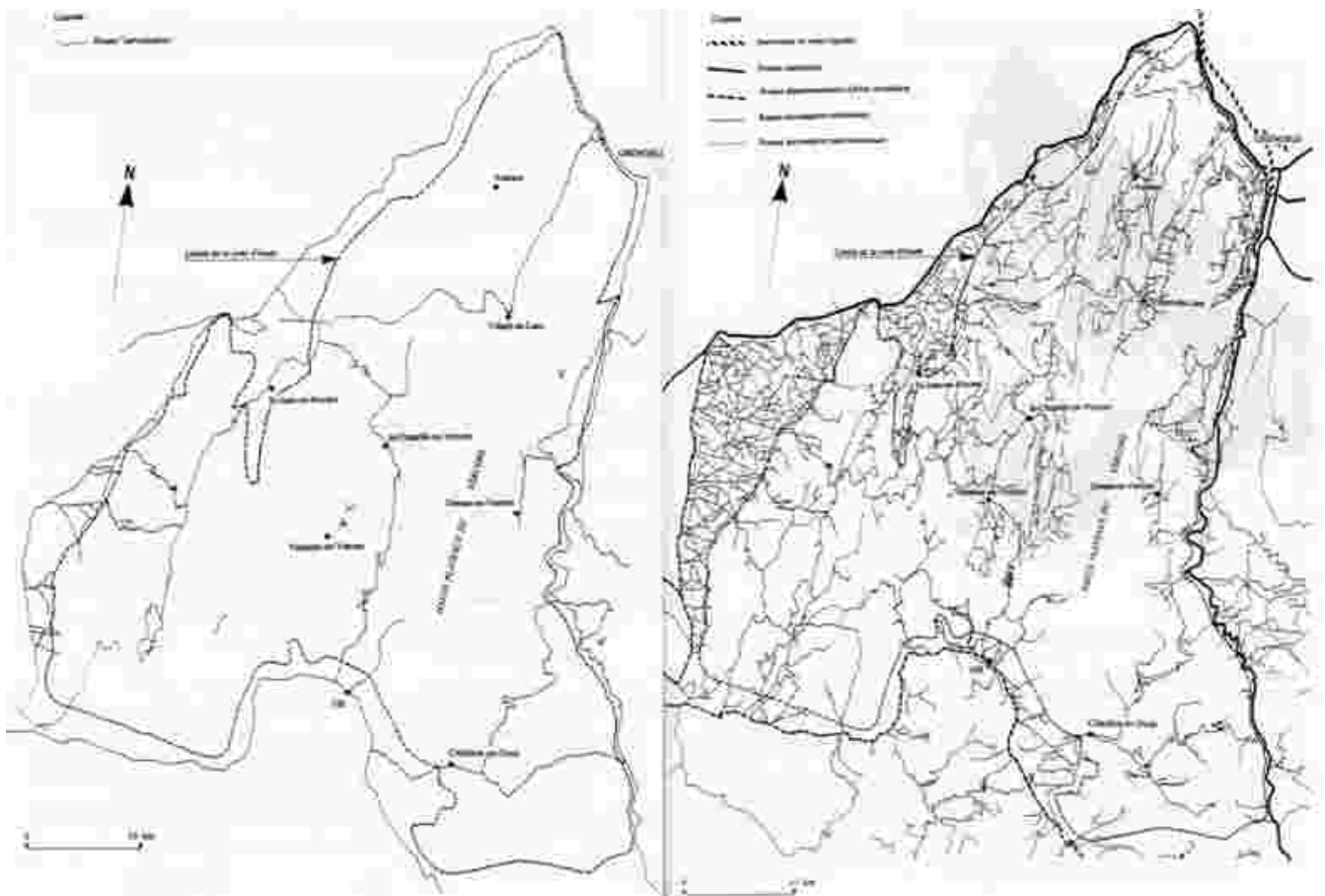


Figure 5 Comparaison du réseau routier dans le Vercors entre le 19ème siècle à gauche et le 20ème siècle à droite

Mise en œuvre

1° Présentation du projet à la direction du Parc Régional du Vercors : Après un instant de surprise le PNRV s'est approprié le projet. Le président de l'époque, Monsieur Vilar, conseiller général du canton de Saint Jean en Royans et le directeur Monsieur Parthenay se sont engagés sans réserve apportant ainsi un appui politique et logistique aussi important qu'inespéré.

Le PNRV devient le maître d'ouvrage du projet.

2° Pour éviter toute contestation sur la pertinence de l'étude réalisée, le Parc Régional du Vercors réunit à Lans en Vercors différents experts européens pour présentation et validation du dossier : Messieurs HU ROTH (Suisse/ Italie Trentin), PALOMERO (Espagne), BOSCAGLI (Italie), RAUER (Autriche), R HAINARD, DANDALETCHÉ, CAMARA ETC...

Participent également à ce séminaire / Conseil général de la Drôme et de l'Isère, La DRAE, les DRAF Drôme et Isère, l'Association pour la promotion des agriculteurs du Parc, CRPF, ONF Drôme et Isère, Association Gestion de la chasse sur les Hts Plateaux, FRAPNA Drôme et Isère

3° Présentation de l'étude aux experts du CNPN

4° Communication conjointe avec Dominique Parthenay directeur du Parc à la IX conférence internationale sur la connaissance et la gestion des populations d'Ours, un rappel des propos de Dominique Parthenay pour mémoire :

« La réalisation d'un tel projet affirmerait un choix de développement et démontrerait la capacité des acteurs locaux à maîtriser l'évolution de leur territoire. En s'intéressant à l'Ours, le Vercors s'intéresse à son avenir. C'est pourquoi l'enjeu d'un tel projet, s'il est éthique, est aussi économique, sociologique et par conséquent politique »

Entendre ce plaidoyer de la part d'un directeur de Parc régional laisse un peu rêveur.

5° Organisation d'un voyage d'information au Parc National des Abruzzes avec la participation de différents acteurs concernés (50 personnes- administration, élus, chasseurs, forestiers, naturalistes, représentants du tourisme, etc.)

6° Mise en place d'un comité de pilotage sous la responsabilité du Parc

7° Poursuite des études commandées par le Parc, financées par le Ministère de l'Environnement, Artus et le Conseil Régional : Etude éthno-sociologique, Evaluation de la relation potentielle Homme/Ours, Etude diagnostic agriculture/sylviculture.

8° Plusieurs réunions publiques (Villars de Lans, Pont en Royans, Die, Séchilliane) organisées dans le but d'informer et d'obtenir une adhésion très large au projet, condition jugée indispensable pour sa réussite.

9° Très large médiatisation notamment par presse écrite.

Le projet continu à évoluer de manière positive, même si d'importants blocages restent encore à lever (en particulier vis à vis des éleveurs et d'un certain nombre d'élus).

Puis arrivent les élections cantonales de 1994.

M.Villar , conseiller général et président du Parc est battu et en quitte de ce fait la présidence. Son successeur est un farouche opposant au projet .La présidence du conseil général change de camp. M. Parthenay, véritable fer de lance du projet quitte ses fonctions.

C'est fini. Dommage. Le chemin parcouru était particulièrement encourageant et nous a permis d'espérer.

Conclusions

Il n'y avait pas encore d'ours dans les Alpes et nous avons un appui exceptionnel du Parc. Mais nous n'avons pas réussi.

Aujourd'hui il me paraît important que la communauté naturaliste réactive ce dossier, même si, dans l'état actuel des choses les difficultés à surmonter sont grandes. Ce n'est que grâce à notre détermination que les utopies d'aujourd'hui pourront devenir réalités demain.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- » EROME (G) VERILHAC (Y).1988 L'Ours brun dans les Alpes françaises – Historique de sa disparition – Secrétariat d'Etat à l'Environnement CORA et DPN 120p
- » EROME (G) et MICHELOT (JL) 1990 L'Ours brun dans les Alpes françaises. Faisabilité de sa réintroduction. CORA, Maison de Valérie, Ministère de l'Environnement (409p)
- » EROME (G), PARTENAY (J) MICHELOT (JL) 1992 La réintroduction de l'Ours brun dans les massifs du Vercors et du haut Diois : Données biologiques, enjeux économiques, sociologiques et politiques – Neuvième conférence internationale sur la connaissance et la gestion des ours (Pages 497 / 507)
- » JANIN (F) 2002 – Ours et Loups en Savoie – L'histoire en Savoie N°4 – nouvelle série 234p

